

Séminaire 2013

Compte rendu du séminaire annuel de l'Observatoire des Grands Lacs en Afrique

ALEXANDRE TAITHE – JEAN-JACQUES PATRY

20 décembre 2013

Marché n° 2011-1050248126 –
notifié le 20 décembre 2011
Par lettre n° 85743/DEF/SGA/SPAC/SDA/BPPE
Phase 2 – Décision de reconduction en date
du 13 juillet 2012 – Lettre n° 46722/DEF/SGA/
SPAC/SDA/BPPE
Bon de commande n° 33 du 13 janvier 2014

INairobi
LFRA Institut Français de Recherche en Afrique
French Institute for Research in Africa

Avec le soutien :
Délégation aux Affaires Stratégiques



FONDATION
pour la RECHERCHE
STRATÉGIQUE

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	5
1 – INTRODUCTION	7
1.1 – Bilan de l’Observatoire des Grands Lacs pour 2013	7
1.1.1 – La production de notes	7
1.1.2 – Atelier thématique Kenya	8
2 – RÉUNION DU GROUPE DE PILOTAGE ET AUDITION DES EXPERTS	9
2.1.1 – Liste des participants	9
2.1.2 – Compte rendu des échanges	10
3 – LE SÉMINAIRE ANNUEL DE L’OBSERVATOIRE SUR LES GRANDS LACS	13
3.1 – Table-ronde n° 1 – Évolution des appareils de sécurité des États des Grands Lacs	13
3.1.1 – Jean-Jacques PATRY – Approche comparée des processus de RSS dans les Grands Lacs	13
3.1.2 – Chris KATUMUNGA-MUSAMBAYI – Militaries and Security Provisioning in Africa: an appreciation of Kenya, Uganda and Rwanda What type of threats and capacities are put up in placed in Uganda, Rwanda, Kenya	15
3.1.3 – Christine DESLAURIER – Les forces armées du Burundi	15
3.1.4 – Séance des questions et réponses	16
3.2 – Table-ronde n° 2 – Ressources naturelles : une nouvelle cartographie régionale ?	17
3.2.1 – Benjamin AUGER – Eastern Africa: A New Oil and Gas Frontier	17
3.2.2 – Rose NAKAYI – Pertinent Issues in Resource Management in Uganda	18
3.2.3 – Louis MARECHAL – Les exploitations minières artisanales	19
3.2.4 – Ronan PORHEL – L’influence des corridors dans les Grands Lacs	19
3.2.5 – Alexandre TAITHE – Grands projets hydrauliques et interconnexions entre réseaux électriques dans l’Afrique des Grands Lacs : entre inadaptation et démésure	20
3.2.6 – Questions et réponses	21

3.3 – Table-ronde n° 3 – Les crises actuelles dans les Grands Lacs.....	22
3.3.1 – Thierry VIRCOULON – Le M23 et le changement dans l’Est de la RDC	22
3.3.2 – Frederick GOLOOBA-MUTEBI – An Answer to the Post-M23 Situation	23
3.3.3 – André GUICHAOUA – La diplomatie des gorilles et les nouveaux prédateurs	23
3.3.4 – Comass BAHALI – Assessment of existing international mechanisms and intervention for peace in the AGL – Focus on the South and North Kivu	24
3.3.5 – Gérard GEROLD – RDC : l’échec des pouvoirs provinciaux	24
3.3.6 – Jérémy REVILLON – La Communauté économique des pays des Grands Lacs.....	25
3.3.7 – Questions et réponses	25

Résumé

- L'Observatoire des Grands Lacs en Afrique a tenu, le 26 novembre 2013, son séminaire annuel à l'Hôtel national des Invalides. La réunion du groupe de pilotage a eu lieu dans la matinée de 9h30 à 12h00, suivie du séminaire de 13h30 à 18h30, sous les auspices de la DAS.
- Les thèmes débattus ont concerné l'évolution des appareils de sécurité des États dans les Grands Lacs (première table ronde) ; les ressources naturelles : une nouvelle cartographie ? (deuxième table ronde) ; les crises actuelles dans les grands lacs (troisième table ronde).
- Les intervenants sollicités sont donc venus présenter le contenu de leur note d'analyse, constituant le cœur des études de l'Observatoire. Pour l'année 2013, huit (8) notes d'analyse ont été produites.
- Le blog de l'Observatoire des Grands Lacs en Afrique, non prévu contractuellement, mais activé l'année dernière, a poursuivi l'édition des notes dont les rédacteurs et la DAS souhaitent la diffusion au plus large public. Le blog est accessible à l'adresse suivante : <http://obslac.wordpress.com/>
- Le document ci-après propose une synthèse des échanges intervenus durant cette journée. La première partie synthétise le contenu des propos tenus lors de la réunion du groupe de pilotage, tandis que la seconde rend compte des interventions du séminaire.

1 – Introduction

L'Observatoire des Grands Lacs en Afrique a été mis en œuvre, sur la sollicitation et avec le soutien de la *Délégation aux affaires stratégiques* (DAS) du ministère de la Défense, pour une période de trois ans, à compter de la fin de l'année 2011.

C'est à l'*Institut Français de Recherches en Afrique* de Nairobi (IFRA-Nairobi) et à la *Fondation pour la Recherche Stratégique* (FRS) que cette responsabilité a été confiée pour la durée du contrat.

Le séminaire organisé le 26 novembre 2013 concluait donc la deuxième année d'existence de l'Observatoire.

1.1 – **Bilan de l'Observatoire des Grands Lacs pour 2013**

1.1.1 – La production de notes

Conformément au contenu du cahier des charges pour l'année 2013, huit notes ont été produites autour de trois thèmes génériques que sont la question du développement économique, la stabilité politique et le suivi des crises régionales :

- Benjamin AUGE, Rose NAAYI, *Eastern Africa: A New Oil and Gaz Frontier*, juin 2013, 18 p.
- Alain LEON, Ronan POHREL, *L'influence des corridors dans le développement régional, le cas de l'EAC*, juin 2013, 21 p.
- Jeremy REVILLON, *Le Rwanda : un modèle économique ?*, juillet 2013, 20 p.
- Mathieu MERINO, *Les élections kenyanes de mars 2013 : le calme est-il désormais acquis ?*, août 2013, 20 p.
- Jean-Jacques PATRY, *Approche comparée des processus de réformes du secteur de la sécurité (RSS) dans les Grands Lacs*, octobre 2013, 33 p.
- Chris KATUMANGA MUSAMBAYI, *Militaries and Security Provisioning in Africa: An appreciation of Kenya, Uganda and Rwanda*, novembre 2013, 33 p.
- Gérard GEROLD, *RD Congo, l'échec des pouvoirs provinciaux : une nouvelle étape dans la déconstruction de la troisième République*, octobre 2013, 21 p.
- Alexandre TAITHE, *Les changements climatiques dans les Grands Lacs*, Novembre 2013, 19 p.

1.1.2 – Atelier thématique Kenya

Le 25 novembre 2013, un séminaire a été organisé dans les locaux de la Fondation pour la Recherche Stratégique, de 14h00 à 16h00, avec le concours de l'Institut Français de Recherche en Afrique (IFRA-Nairobi) sur le thème du Kenya. Ont été abordés les questions des conséquences internes et régionales des élections de 2013 et de l'attentat du *Westgate*. Mathieu MERINO (FRS / ECCES), assurant la fonction de modérateur, les intervenants suivants ont pu s'exprimer :

- Chris KATUMANGA-MUSAMBAYI, Université de Nairobi ;
- Marie-Aude FOUERE, IFRA-Nairobi ;
- Christian THIBON, IFRA-Nairobi ;
- Marc-Antoine PEROUSE DE MONCLOS, INED – IRD.

2 – Réunion du groupe de pilotage et audition des experts

La première partie de la journée du 26 novembre 2013 a été consacrée à la réunion du groupe de pilotage de l'Observatoire et à l'audition des experts français et étrangers invités.

La rencontre a eu lieu de 9h30 à 12h00, dans les locaux de l'Hôtel national des Invalides.

2.1.1 – Liste des participants

Pour la Délégation aux Affaires Stratégiques du ministère français de la Défense :

- Mélanie CATHELIN.

Pour l'Institut Français de Recherche en Afrique – Nairobi :

- Mathieu MERINO.
- Pr. Christian THIBON ;

Pour la Fondation pour la Recherche Stratégique :

- Gérard GEROLD ;
- Jean-Jacques PATRY ;
- Alexandre TAITHE ;
- Patrick VAN DEN ENDE.

Invités par ordre alphabétique :

- Comass BAHALI, *Institute of Peace and Conflict Studies*, Tanzanie.
- Vincent DARRACQ, *Travel Security Service* ;
- Christine DESLAURIER, Institut de Recherche pour le Développement ;
- Frederick GOLOOBA-MUTEBI, Université de Manchester ;
- Pr. André GUICHAOUA (Paris 1) ;
- Chris KATUMUNGA-MUSAMBAYI, Université de Nairobi ;
- Rose NAKAYI, Université Makerere, Ouganda ;
- Thierry VIRCOULON, *International Crisis Group* ;
- Jérémy REVILLON, Université de Pau.

2.1.2 – Compte rendu des échanges

Mélanie CATHELIN inaugure la session et présente les mots de bienvenue au nom du directeur de la DAS, puis présente les thèmes que la DAS souhaiterait voir développer pendant les échanges.

Tout d’abord, la situation dans l’est de la RDC. Comment, en effet, expliquer la défaite du M23 ? Les arguments de la mobilisation de la FIB, de l’utilisation de systèmes d’armes nouveaux par la MONUSCO, la reprise en main du commandement des FARDC et les scissions intérieures au M23 sont-ils les bonnes explications ? Quelles sont les perspectives à moyen terme ? Notamment de résolution pacifique ou non des conflits dans la région avec la question des autres mouvements armés ? Les positions américaine et britannique sur les dossiers ougandais et rwandais ont-elles évolué ? A moyen terme, les problèmes de fond demeurent :

- La question de l’accès aux ressources ;
- La question de l’accès aux terres ;
- La question des réfugiés, utilisés comme instrument de pression par les États de la région pour régler leurs différends.

La reconfiguration des équilibres rapports régionaux semble évoluer. Des alliances changent. Un bloc SADEC semble s’affirmer un bloc CEAC, notamment par l’émergence d’un axe RDC, Mozambique, RSA.

L’évolution des appareils de guerre et de sécurité des pays de la zone joue aussi un rôle déterminant dans les conflits en cours : Burundi, Rwanda, Ouganda, Kenya, Tanzanie, Malawi. Des expériences de forces de maintien de la paix multidimensionnelles sont tentées avec des contributions à la MINUSMA, à la MONUSCO-FIB, à l’AMISOM, etc. Comment cela influence-t-il les cultures opérationnelles des forces armées et leur évolution ?

La Centrafrique devient un problème majeur. Même si ce pays n’est pas intégré dans l’Observatoire, les conséquences humanitaires et politiques dans la région sont importantes, en termes de nouveaux enjeux.

D’un commun accord, à l’issue de cette présentation, il est décidé de s’exprimer en anglais. Les propos des invités sont donc synthétisés en français et leur intervention apparaît dans l’ordre chronologique des interventions et commentaires.

Christian THIBON remarque tout d’abord l’émergence de nouveaux débats dans la région. Au Rwanda, la question de l’avenir politique du régime commence à poindre. Une analyse « psychologique » des comportements est toujours d’actualité pour expliquer le comportement actuel du régime. Mais il n’est pas certain que cela soit suffisant pour comprendre les évolutions rendues nécessaires par les exigences du développement économique. En Ouganda, l’interrogation de l’exploitation du marché intérieur est posée avec la persistance de conflit de faible intensité toujours en cours.

Rose NAKAYI, à son tour, souligne l’intérêt d’une approche politique moins nationale pour le règlement des problèmes et du réel besoin de promotion d’une diplomatie préventive. Les choses ne pourront évoluer qu’avec la restauration de confiance entre les décideurs politiques de la région, sachant qu’aucun pays ne peut seul développer sa prospérité.

Frederick GOLOOBA-MUTEBI, en réponse aux interrogations sur les événements dans l'est de la RDC, précise que la communauté internationale n'a pas suffisamment entendu tous les points de vue dans la région. Un certain nombre d'arguments repris par les officiels et les médias sur le pillage par le Rwanda des richesses de la RDC ne sont pas vérifiés. Les arguments du Rwanda relatifs au M23 ne sont pas suffisamment pris en compte.

Chris KATUMUNGA-MUSAMBAYI, pour sa part, intervient sur plusieurs sujets. Tout d'abord, sur la question de la gestion des ressources régionales, un examen minutieux des pratiques commerciales locales dans l'est de la RDC semble indiquer un intérêt commun Rwanda – Ouganda pour la stabilité nécessaire aux échanges. Toutefois, des écueils demeurent pour l'atteindre. Clairement le Rwanda ne pourra jamais négocier avec le FDLR, lequel restera donc une source de menace. Se pose la question du contrôle territorial de l'est de la RDC après l'élimination du M23. L'intervenant doute des capacités de la MONUSCO-FIB et des FARDC. Comment dès lors développer une coopération économique régionale sans protéger les communautés locales pratiquant le commerce transfrontalier ? A cet égard, les discours officiels véhiculés sur la défaite du M23 ne sont d'aucune aide.

Comass BAHALI souhaite préciser que de nombreuses initiatives tentent d'alléger les tensions dans l'est de la RDC. En dépit de cela, de nombreuses personnes continuent de souffrir de la situation. L'implication de la communauté internationale devrait être renforcée. Cette dernière ne s'investit pas réellement en RDC.

Gérard GEROLD souligne que des nouvelles ressources apparaissent dans la région (pétrole, gaz). Or, le pétrole ne peut être exploité que de manière industrielle et non plus artisanale. L'exploitation artisanale permettait jusqu'à maintenant à beaucoup, à l'exception des locaux, de tirer des profits. Avec l'intervention de grandes entreprises dans la région, les choses changent. Il y a une exigence de transparence internationale pour l'origine des produits commercialisés. L'image des grandes sociétés est en jeu. Les investissements sont colossaux et doivent être sécurisés sur le long terme. Un environnement plus stable est progressivement mis place par des pressions diplomatiques et militaires. La Tanzanie intervient militairement dans la FIB – MONUSCO. Les Américains veillent de près (tourné du Président Obama en Tanzanie, pression sur Kigali). Toute la question réside dans la volonté ou non du gouvernement de Kinshasa d'assurer sa part de travail pour pacifier la zone.

Vincent DARRACQ ajoute, de son côté, qu'un code des investissements est actuellement négocié en RDC.

Frederick GOLOOBA-MUTEBI pense que le problème réel n'est pas de discuter sur les actions rwandaises de spoliation des richesses congolaises, mais bien plutôt sur le comportement prédateur des activités extractives des richesses hors du continent.

Sur les changements de politique attribués aux États-Unis et au Royaume-Uni dans la zone, il est clair que des organisations non gouvernementales exercent des activités de lobbying auprès du Congrès et du Parlement britannique pour faire évoluer la politique de leurs pays respectifs. Toutefois, pour l'intervenant, les décideurs politiques américains et britanniques ne modifient pas réellement leur attitude dans la région.

Quant à la question de la reconfiguration des influences dans la région, il apparaît que des tensions entre la Tanzanie et le Rwanda sont produites par la possibilité de sanctuaire offerte par les Tanzaniens aux membres des FDLR.

Thierry VIRCOULON mentionne, pour sa part, que la défaite du M23 est due à une conjonction de consensus à différents niveaux. La communauté internationale [comprendre États-Unis, Royaume Uni, France, Belgique...] s'est entendue sur l'interdiction faite au M23 d'aller plus loin. Du côté des Nations Unies, humiliées par l'occupation de GOMA de 2012, le consensus s'est trouvé pour éliminer le M23. Un troisième consensus s'est établi entre certains États africains membres de la SADEC pour appuyer par leur contribution à la FIB les moyens de lutte anti-M23. Au final, semble se dessiner un nouveau rapport de force entre un bloc RDC, RSA, Angola et Tanzanie contre un bloc Rwanda, Ouganda.

Frederick GOLOOBA-MUTEBI répond que la question de l'après M23 reste posée. Il note que certains officiers FDLR sont intégrés dans les FARDC. L'absence de réaction face au FDLR risque de créer de véritables tensions et entraîner le risque d'une vraie guerre : une confrontation avec les forces régulières de la région.

Thierry VIRCOULON intervient pour souligner que le sort du M23 lui semble d'ores et déjà réglé. Ses jours sont comptés. L'ONU envisage maintenant de se débarrasser de cette organisation.

Comass BAHALI affirme, pour sa part, qu'une solution militaire restera insuffisante. Il conviendrait de s'assurer que de réelles négociations puissent être menées à bien.

Thierry VIRCOULON souligne qu'amorcer un tel processus de négociation impliquerait un programme DDR qui fait actuellement défaut. Par ailleurs, se pose la question de l'impunité des anciens rebelles coupables d'exactions. La justice n'est même pas évoquée dans l'agenda actuel des discussions politiques.

Rose NAKAYI ajoute que les négociations ne devraient pas seulement impliquer les leaders, mais aussi les populations locales. La question de la justice est importante, de ce point de vue.

Christian THIBON analyse un réel changement de situation dans la région des Grands Lacs par une conjonction d'exigences économiques liées à l'exploitation des ressources, déjà pris en compte par les pressions diplomatiques en cours. Il est indubitable que les investissements économiques exigent la stabilité. Un bon exemple est fourni par le projet d'extension de l'aéroport de Bugesera, au Rwanda, qui se comprend parfaitement dans une logique d'échange régional avec la Tanzanie (projets touristiques). Les scénarios d'évolution restent encore écrits par les leaders.

Christine DESLAURIER intervient alors pour rappeler que plusieurs thèmes n'ont pas été traités lors de la discussion. Le Burundi n'a pas été mentionné. Il en est de même de l'épineuse question des identités dans la région. Quant à la question des scénarios soulignés par le Pr. Thibon, peut-on avoir confiance dans ceux qui les préparent (exemple du groupe d'experts de l'ONU sur le M23, pour lequel l'intervenant s'interroge sur les objectifs réels).

Mélanie CATHELIN remercie alors l'ensemble des intervenants pour la qualité des échanges et clos la session.

3 – **Le séminaire annuel de l’Observatoire sur les Grands Lacs**

Le séminaire s’est tenu dans l’amphithéâtre Austerlitz de l’Hôtel national des Invalides de 13h30 à 18h30. Les intervenants se sont regroupés autour de trois tables-ronde thématiques :

- Évolution des appareils de sécurité des États des Grands Lacs ;
- Les ressources naturelles : vers une nouvelle cartographie régionale ;
- Les crises actuelles dans les Grands Lacs.

Il convient de rappeler que les conférenciers invités, pour l’essentiel d’entre eux, présentent une synthèse des notes qu’ils ont eu l’occasion de rédiger pour l’Observatoire. Ces notes complètes sont accessibles au grand public sur le blog officiel de l’observatoire à cette adresse : <http://obslac.wordpress.com/>

Le Colonel COLLIGNON, chef du bureau Afrique de la Délégation aux affaires stratégique du ministère de la Défense, accueille les invités et inaugure les travaux du séminaire 2013, au nom du directeur de la DAS. Il souligne tout l’intérêt de l’exercice pour l’ensemble de la communauté des fonctionnaires et praticiens travaillant sur la zone et se réjouit de cette occasion donnée au dialogue et aux échanges entre le public et les experts.

3.1 – ***Table-ronde n° 1 – Évolution des appareils de sécurité des États des Grands Lacs***

Modérateur : Christian THIBON, IFRA-Nairobi ;

Intervenants :

- Christine DESLAURIER, Institut de Recherche pour le Développement ;
- Chris KATUMUNGA-MUSAMBAYI, Université de Nairobi ;
- Jean-Jacques PATRY, Fondation pour la recherche stratégique.

3.1.1 – **Jean-Jacques PATRY – Approche comparée des processus de RSS dans les Grands Lacs**

L’intervenant a mené une étude comparative des processus de réformes du secteur de la sécurité dans trois pays des Grands Lacs : Burundi, Rwanda et République Démocratique du Congo.

Il souligne d’emblée la difficulté de présenter en dix minutes des processus complexes, couvrant les domaines politique, militaire, institutionnel, pour une région entière. La présentation est donc orientée sur une idée centrale : l’appropriation des mécanismes de

RSS est bien prise en compte par les décideurs politiques de la région dans leur stratégie de survie politique. Toutefois, cette appropriation est quelque peu différente des objectifs visés par les donateurs internationaux.

Premier point : les programmes de RSS d'initiative occidentale concernent principalement le continent africain (12 sur 14 en 2013). Ils impliquent la maîtrise de nombreux savoir-faire techniques, dont le continent africain commence à se doter.

Second point : l'Afrique des Grands Lacs concentre aujourd'hui trois programmes de RSS. Deux sont en voie d'achèvement au Burundi et au Rwanda. Le troisième en RDC n'avance que très lentement.

Troisième point : ces programmes touchent le domaine militaire, mais aussi la police, la justice, comprenant la dimension pénitentiaire et juridictionnelle.

Quatrième point : la RSS débute toujours, du moins pour des pays en post-conflit ou en phase sortie de crise, par un programme de démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR-I). Dans le cas des Grands Lacs, le *Multi-Country Demobilization and Reintegration Program* (MDRP) a permis (entre 2002 et 2010) de gérer la démobilisation de près de 300 000 anciens combattants de 7 pays impliqués dans les guerres de la région. Il a été relayé depuis par un organisme de conseil, le *Transitional Demobilization and Reintegration Program* (TDRP). Une fois franchie l'étape de la DDR, les programmes de RSS ont pu être engagés au Burundi, au Rwanda, en République Démocratique du Congo (RDC). Si les deux premiers ont pu aboutir à des résultats, l'expérience a échoué en RDC.

Au Burundi, la RSS constitue le cœur des Accords d'Arusha, car elle implique une représentation équitable des communautés au sein des institutions de sécurité (armée, police et justice 60 % en faveur des Hutus, 40 % en faveur des Tutsis). Le processus a progressé mais reste tributaire des tensions politiques. La question de la justice transitionnelle demeure pendante.

Au Rwanda, pays sorti vainqueur militairement des conflits des Grands Lacs, la RSS concerne principalement la police et la justice. Le gouvernement a piloté la réforme de telle manière que le maillage policier et judiciaire renforce désormais son contrôle sur la société.

En RDC, la RSS n'existe plus en tant que programme cohérent, en dépit de nombreux efforts. Le pays est encore en guerre. Le programme de DDR a subi les aléas des ralliements et des rébellions des groupes armés dans l'Est. Le gouvernement central n'entend retenir de la réforme militaire que des gains capacitaires immédiats pour les brigades nécessaires à la reconquête de l'Est. La police et la justice ne sont pas des priorités, l'insécurité interne qui en découle n'étant pas jugée comme une menace existentielle contre le régime.

En conclusion, il y a bien eu « appropriation » de la RSS par les gouvernements locaux selon leur propre agenda.

3.1.2 – Chris KATUMUNGA-MUSAMBAYI – Militaries and Security Provisioning in Africa: an appreciation of Kenya, Uganda and Rwanda What type of threats and capacities are put up in placed in Uganda, Rwanda, Kenya

L'auteur s'est exprimé en anglais. Son analyse emprunte au courant universitaire « culturaliste » et répond à trois principales questions :

- Sur les différents modes et systèmes sécuritaires des armées kenyane, ougandaise et rwandaise ;
- Sur les capacités de ces États de l'Afrique de l'Est à maîtriser les importantes menaces internes et régionales auxquelles ils font face ;
- Sur les probables possibilités de maîtriser la géographie changeante, au fil du temps, de ces menaces.

L'intervention souligne le rôle en évolution constante des forces militaires dans la région, lequel s'inscrit dans des cultures militaires respectives. La volonté des élites dirigeantes de définir et de sécuriser les objets sécuritaires, au-delà des intérêts des régimes, facilite l'innovation dans la procédure sécuritaire, ce qui permet la connexion entre les cultures militaires et l'évolution de la pensée stratégique. De cette nouvelle donne résulte une flexibilité stratégique qui permet une marge de manœuvre plus grande pour maîtriser les menaces sécuritaires.

Pour l'intervenant, les trois pays évoqués doivent s'adapter à des menaces nouvelles. Pour le Kenya, les armées sont confrontées aux pratiques de conflits de faible intensité (Somalie, attaques terroristes). En Ouganda, la question des groupes insurgés demeure avec l'armée de résistance du seigneur (LRA) ou les groupes d'opposition armés. Le Rwanda doit toujours faire face aux risques de la confrontation avec le FDLR.

Ces adaptations vont perdurer avec les défis auxquels la sécurité de ces États est confrontée : découverte de nouvelles ressources stratégiques ; diversité des modes d'exploitation étatique verticale ; menaces asymétriques changeantes. Pour le conférencier, les prochains problèmes rencontrés concernent la lutte contre la piraterie, la pollution et les conséquences politiques et sociales du développement plus ou moins partagé dans la région.

3.1.3 – Christine DESLAURIER – Les forces armées du Burundi

La dernière intervention de la table-ronde concerne les forces armées du Burundi. Pour la conférencière, l'armée burundaise est originale, en ce sens qu'elle n'a pas de passé colonial. Elle naît, lors de la décolonisation, de la démobilisation des forces congolaises. C'est donc une armée jeune. Mais elle fût très largement sollicitée depuis 1965, lors d'une première crise intérieure. En 1972, l'armée burundaise devient ethniquement Tutsie. Les généraux en chef depuis 1966 appartiennent tous à cette ethnie.

Dans les années 1990, le retour au multipartisme ne ramène pas le calme, mais, au contraire, dégénère en guerre civile après élimination du Président Hutu en 1993. La guerre civile qui oppose l'armée régulière tutsie aux mouvements armés hutus CFDD-CNDD de force à peu près égale, ne permet à aucun camp d'espérer l'emporter militairement.

Il y aura donc un accord entre combattants pour tenter de trouver une voie pacifique au règlement du conflit. Ce furent les accords d'Arusha, puis l'accord séparé de Dar Es Salam qui ont institué une politique de quotas dans les nouvelles Forces de défense nationale.

Le bilan global est plutôt positif. L'application des quotas fonctionne à peu près correctement. Le processus DDR permettant la démobilisation de nombreux combattants a bien fonctionné. Les nouvelles missions de maintien de la paix, dans lesquelles les FDN s'impliquent, facilitent le brassage entre les anciens adversaires et améliorent la normalisation.

Il reste, cependant, encore du chemin à parcourir.

3.1.4 – Séance des questions et réponses

En ouverture de la session des questions / réponses, Christian THIBON retient l'idée que la « paix des braves », telle qu'elle a été promue au Burundi est une source solide de construction. Il note aussi l'intégration des mécanismes de RSS dans les trajectoires politiques nationales et le poids décisif des leaders dans l'appropriation de ces transformations.

Les questions suivantes ont été ensuite posées par la salle :

Les suites de la défaite militaire du M23 en RDC vont-elles modifier les méthodes de recrutement des FARDC (brassage et mixage) ?

Pour les intervenants, la réponse est négative. Il n'y a pas de liens directs entre les deux sujets. Les techniques de brassage et de mixage ont été prévues par les différents accords de paix (Sun City par exemple). La défaite du M23 n'a pas entraîné pour l'instant de nouveautés de ce point de vue.

La normalisation est-elle assurée au Burundi ?

Au Burundi, les états-majors engagés dans la guerre civile avaient négocié longtemps sur les termes de la normalisation, avant la conclusion des accords d'Arusha. Ce fut un gage de stabilité dans la mise en œuvre de l'accord. Toutefois, deux problèmes demeurent à ce jour sans solution :

- La question du rattrapage de carrière pour les officiers hauts gradés rebelles (hutus) qui avaient quitté l'armée pendant la guerre civile et qui n'ont donc pas pu suivre un cursus professionnel équivalent à leurs homologues tutsis ;
- La question de l'impunité des exactions causées pendant la guerre, puisqu'il semble bien que les Autorités en place ne souhaitent pas mettre en œuvre le système de justice transitionnelle prévu par Arusha. Une politique d'amnistie qui ne dit pas son nom semble l'emporter.

Les opérations de maintien de la paix sont-elles utiles aux armées de la région ?

La réponse est affirmative, mais doit être nuancée pour tenir compte des différents États et ce qu'ils peuvent en tirer. Clairement, l'entraînement aux opérations multidimensionnelles de maintien de la paix autorise les différents contingents africains présents à se mettre au niveau des meilleurs standards militaires internationaux. Elles garantissent,

en cela, de pouvoir travailler avec des forces armées extérieures au continent (États-Unis, Royaume Uni, France, etc.).

Pour des États disposant d'une réelle force armée nationale (Kenya, Ouganda, Rwanda), la participation aux OMP constitue aussi un réel gain d'influence sur le continent. Il est évident que l'AMISOM et ses succès contre les Sheebab en Somalie contribuent à façonner des statures politiques et militaires incontournables.

Pour des États non dotés d'une réelle force armée, cette participation n'en reste pas moins indispensable pour améliorer la formation des cadres, que les seuls moyens nationaux ne peuvent garantir.

Or, on constate le grand déficit capacitaire qui marque les forces armées du continent.

3.2 – Table-ronde n° 2 – Ressources naturelles : une nouvelle cartographie régionale ?

Modérateur : Vincent DARRACQ, *Travel Security Services*.

Intervenants :

- Benjamin AUGÉ *Africa Energy Intelligence*, IFRI ;
- Louis MARECHAL, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des Affaires étrangères ;
- Rose NAAYI, *Makerere University*, Ouganda ;
- Ronan PORHEL, IUT de Saint-Malo ;
- Alexandre TAITHE, Fondation pour la Recherche Stratégique.

3.2.1 – Benjamin AUGER – Eastern Africa: A New Oil and Gas Frontier

Spécialiste des marchés des matières énergétiques, le conférencier brosse un tableau des nouvelles découvertes pétrolières et gazières en Afrique orientale.

Une quarantaine de pays font l'objet de travaux de prospection ou d'exploitation sur le continent. Depuis 2003, le prix du baril augmentant régulièrement, les budgets d'exploration augmentent aussi, y compris en zones instables. A ce jour, 19 pays sont en position de production. L'enclavement n'est plus un obstacle technique et les risques politiques et sécuritaires sont acceptés.

La RDC est un petit pays producteur de pétrole depuis les années 1970. Mais son potentiel réel reste mal connu. L'extraction minière y est beaucoup plus développée. De forts soupçons de gisements se portent sur la région des Lacs. Toutefois, le pouvoir central ne souhaite visiblement pas développer la prospection. Les blocs ont été confiés à de jeunes entreprises sans moyens techniques suffisants.

Au Burundi, le lac Tanganyika constitue une zone prometteuse. C'est un lac encaissé et profond, pour lequel seules les *Majors* seront en mesure d'explorer.

Il n'y a pas de vision élaborée pour le Rwanda. Il semble bien qu'il y ait une grosse réserve gazière lacustre, mais on manque totalement de connaissances sur les possibilités pétrolières.

En Ouganda, d'importantes recherches sont menées depuis 2006 autour du lac Albert. Une centaine de forages confirment une vraie ressource – 1 à 3 milliards de barils de réserve. S'est donc maintenant la question de l'exploitation du pétrole qui se pose : convient-il de raffiner sur place ou d'exporter ; mais par quelle voie ?

Au Kenya, quelques découvertes pétrolières ont été faites en 2012. On suppose que le Kenya deviendra prochainement un producteur de pétrole.

Tanzanie-Mozambique, les réserves sont énormes pour le gaz. Ces deux pays sont destinés à devenir de précieux producteurs pour faire baisser les prix du gaz en Asie. Le Mozambique regorge particulièrement de gaz et de charbon. Il manque encore d'une main d'œuvre qualifiée. La Tanzanie offre cinq fois moins de réserve que le Mozambique, mais la liquéfaction du gaz est facile et assurée.

Les puissances asiatiques : Chinois, Indiens, Japonais, acheteurs de gaz sont déjà là.

3.2.2 – Rose NAKAYI – Pertinent Issues in Resource Management in Uganda

La conférencière s'est exprimée en anglais. Le sujet de la gestion des ressources pétrolières en Ouganda est une question de société sensible.

La gouvernance de la gestion se pose avec acuité. La manne pétrolière est prise en compte dans les calculs des différents partis politiques. La corruption est généralisée et les institutions de contrôle encore assez faibles. De récentes affaires incriminant des ministres en exercice pour la vente de concession ont mis en lumière ces comportements. Le Parlement ougandais a d'ailleurs reconnu dans un récent rapport qu'il sera très difficile de mettre en examen ces personnalités, alors que les faits sont connus.

Un autre problème critique est celui de la « recentralisation » de la politique pétrolière en Ouganda, mettant un terme aux processus antérieurs de décentralisation régionale adoptés pour la gestion de la rente pétrolière.

Cette évolution est accompagnée d'un manque de transparence et de responsabilité à l'égard des populations locales. Pour beaucoup de communautés rurales, le pétrole est un moyen d'exiger des réparations pour un désintérêt de longue date du gouvernement central. Ces compensations posent la question de la légitimité des demandes.

En conclusion, la gestion de la richesse pétrolière met crûment en exergue la responsabilité des autorités en charge de la fourniture des biens et services aux populations. Pour l'heure, les réponses apportées sont incomplètes.

3.2.3 – Louis MARECHAL – Les exploitations minières artisanales

Dans la région des Grands Lacs, l'artisanat minier est de règle (tantale, tungstène, étain, or). Il s'agit d'une activité pratiquée de longue date par des non-professionnels de manière opportune et complémentaire à leurs activités régulières.

L'artisanat minier autorise la concentration locale des populations au lieu d'alimenter l'exode rural. On estime que 5 à 10 millions de personnes sont impliquées en Afrique dans ces activités, dont 1 à 2 millions dans la région des Grands Lacs.

Cette particularité rend difficile les tentatives de réglementation. En effet, les filons s'épuisant plus ou moins vite, les populations se déplacent souvent d'un site à un autre, rendant difficile leur localisation. C'est particulièrement vrai pour l'exploitation aurifère.

Une autre difficulté compliquant l'activité de réglementation est constituée par l'abondance de partenariats commerciaux, en liaison avec les artisans prospecteurs. Beaucoup de partenaires ont tenté de nombreux programmes de coopération pour stabiliser la région (Belge, Britanniques, etc.). Mais la coordination est difficile. L'OCDE, la CIRGL ou bien l'ONU tentent de rationaliser les programmes, sans grand succès. Au contraire, de nouveaux acteurs apparaissent. Ce sont des industriels qui, à leur tour, tentent d'encadrer les pratiques artisanales. C'est donc un effort à long terme auquel il faut s'attendre pour faire évoluer les choses.

La France n'est pas très présente, faute d'opérateurs économiques sur le marché. Il y a déjà beaucoup d'argent fourni par la concurrence. Les retours sur investissements n'en valent pas la peine.

Enfin, L'UE vient de décider, à son tour, d'une action collective pour les Grands Lacs, concernant la réforme de la législation minière.

3.2.4 – Ronan PORHEL – L'influence des corridors dans les Grands Lacs

L'idée des corridors consiste à lier économiquement des zones enclavées vers la mer pour faciliter le développement économique.

L'*East African Community* (EAC), inaugurée en tant qu'union douanière en 2005 et « grand marché » en 2010, a réactivé ses trois principaux corridors. Le corridor nord de Mombasa à Kampala via Malaba ; le corridor central de Dar es Salaam à Kigoma via Tabora et en Ouganda via Masaka et le corridor sud de Dar es Salaam à Lusaka via Mbeya. Deux grands ports (Mombasa et Dar es Salaam) constituent les débouchés naturels.

Des trois corridors, celui du Nord est le plus fréquenté. En fait, il a « aggloméré » les capacités économiques autour de Nairobi engorgeant la zone au détriment des autres corridors.

Cette situation laisse le Nord du Kenya sans ressource. La compétitivité économique demeure faible en raison de la limitation des capacités et de la bureaucratie de gestion présente dans les ports, restreignant le développement. De plus, la croissance des échanges futurs de l'ordre de 8 % par an, conséquence prévisible de la découverte de gaz et de pétrole dans la région, n'a pas été prise en compte.

Face à cette situation : quelles sont les perspectives d'avenir ?

Lamu Port and New Transport Corridor Development to Southern Sudan and Ethiopia – LAPSSET. Le Kenya, dans son souci d'affirmer sa position de hub régional (perspective 2030), a décidé de consolider le corridor nord et de construire une nouvelle voie à partir de Lamu, connectant le pétrole du sud Soudan vers les débouchés éthiopiens. Ce corridor pourrait irriguer ainsi les régions désertiques du Nord. Le port de Lamu devrait ainsi dépasser à terme Mombassa.

Une autre alternative possible : le développement de corridors concurrents tanzaniens. Le LAPSSET n'est pas exempt de risques : problème sécuritaire avec la proximité de la Somalie ; problèmes environnementaux liés aux régions désertiques traversées ; coût d'un projet essentiellement porté par le Kenya, vu comme pôle dominant par les voisins. Les pays enclavés souhaitent miser sur le développement des corridors tanzaniens plus au Sud. Le corridor central pourrait ainsi contrebalancer en partie celui du nord, avec l'aide de capitaux chinois. Toutefois, ces derniers ne sont pas encore disponibles. Cela impliquerait aussi un rapprochement de la Tanzanie avec l'Afrique centrale. La SADEC deviendrait alors le partenaire régional incontournable.

En résumé, avec un projet kenyan (LAPSSET) orientant le centre de gravité de l'EAC vers le nord de la région et le développement d'un projet concurrent plus orienté vers la SADEC, les couloirs économiques semblent diviser l'EAC.

3.2.5 – Alexandre TAITHE – Grands projets hydrauliques et interconnexions entre réseaux électriques dans l'Afrique des Grands Lacs : entre inadaptation et démesure

Face à la demande croissante d'électricité, les projets hydroélectriques dans la région sont colossaux. Ils sont fondés sur une longue coopération bilatérale entre États et un fort soutien de la Communauté internationale. L'une des conséquences est le ralliement des États autour des connexions aux réseaux régionaux électriques. 25 projets de connexions sont prévus d'ici 2025.

Ces projets sont-ils pertinents ?

Les modèles climatiques régionaux sont assez peu précis. Ils divergent même sur l'Afrique de l'Est. Les risques d'inondations violentes et de sécheresses font que les opérateurs de barrage sont en difficulté pour planifier les nouvelles capacités et calculer leur rendement.

Les impacts sociaux sont tout aussi importants. L'apport d'eau dans les bassins peut faire varier considérablement les écosystèmes d'une région à l'autre.

Il existe aussi d'autres limites et incertitudes au regard du coût prohibitif des investissements sur le long terme et dans des régions non totalement pacifiées. Les lignes de fracture sont importantes, notamment autour de la RDC.

3.2.6 – Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées par la salle :

La France est-elle présente sur ces nouveaux marchés pétroliers et gaziers ?

Les opérateurs français n'ont pas cru au potentiel du Mozambique. Ils ont cru, à l'inverse, au potentiel non avéré de la RCA. En réalité, il y a peu de connaissances géologiques disponibles. Les petites entreprises se sont emparées des droits d'exploration et sont en mesure aujourd'hui de les revendre au prix fort.

Quel est le potentiel pétrolier dans la région de la Virunga en RDC ?

Là aussi, les données géologiques font défaut.

Quel impact le pétrole peut-il avoir sur l'EAC ?

Le projet d'oléoduc en Tanzanie semble définitivement compromis. Les récentes découvertes au Kenya attirent les infrastructures d'exportation pétrolières dans sa zone.

Existe-t-il un risque de guerre de l'eau ?

Il existe déjà une abondante littérature sur le sujet. Un lien existe bien entre gestion de l'eau et risque de conflit. Plus généralement, l'environnement risque de devenir un instrument de compétition politique. Le principal bassin actuellement en crise est celui du Nil. L'Éthiopie construit des barrages et a remis en cause le leadership égyptien. Les réactions au Caire ont été virulentes.

Existe-t-il des risques environnementaux liés à la construction des gros barrages ?

En ce qui concerne les risques environnementaux des gros barrages, il est clair qu'ils seront élevés. C'est sans doute pour cela que l'on tend à recourir à de plus petites unités de production hydroélectrique, au demeurant moins coûteuses à construire.

Quelles sont les perspectives financières des découvertes pétrolières et gazières ?

Les conséquences de découverte de pétrole et de gaz occasionnent une anticipation de bulle spéculative sur les futurs pays producteurs. Ces économies seront connectées selon les standards de la globalisation. La finance mondiale va attirer des investissements. A moyen terme, il est difficile d'évaluer les conséquences de l'intégration financière internationale d'États faibles.

Pour l'Ouganda, la redistribution des revenus pétroliers est devenue une question nationale, au même titre que la sécurité et les rébellions. Tout indique qu'il faut organiser le dialogue entre les différents niveaux central et local.

3.3 – **Table-ronde n° 3 – Les crises actuelles dans les Grands Lacs**

Modérateur : Mathieu MERINO, IFRA – FRS / ECES.

Intervenants :

- Comass BAHALI, *Institute of Peace and Conflict Studies*, Tanzanie ;
- Gérard GEROLD, Fondation pour la Recherche Stratégique ;
- Frederick GOLOOBA-MUTEBI, *Overseas Development Institute*, Université de Manchester ;
- André GUICHAOUA, Université Panthéon-Sorbonne ;
- Jérémy REVILLON, Université de Pau et des Pays de l'Adour ;
- Thierry VIRCOULON, International Crisis Group.

3.3.1 – Thierry VIRCOULON – Le M23 et le changement dans l'Est de la RDC

Pour l'intervenant, le M23 a été affaibli. C'est un événement inattendu, résultat de la combinaison militaire FARDC et MONUSCO-FIB qui, dès juillet 2013, l'expulsent de GOMA, avant de le bouter hors des frontières en octobre.

Cette situation s'explique par un changement de rapport de force sur le terrain et par une conjonction de consensus :

- Consensus de la classe politique congolaise d'abord, autour de l'élimination du M23, devenu quasi parti politique. Même l'opposition au Président Kabila a souhaité l'éliminer ;
- Au sein des Nations Unies, ensuite, à cause de l'humiliation subie en 2012, lors de l'occupation de Goma ;
- Entre les puissances occidentales Belgique, France, États-Unis et Royaume Uni pour que cessent les activités du M23, en faisant pression sur le Rwanda ;
- Enfin au sein de l'UA, le M23 a été condamné dès le début de l'offensive, isolant le Rwanda comme soutien politique et militaire.

Tout ceci fut favorable à la création de la *Force Intervention Brigade* (FIB) ajoutée à la MONUSCO avec le concours de la RSA, de la Tanzanie et du Malawi. Le système onusien peut donc parfaitement fonctionner quand tout le monde est d'accord. Plusieurs effets peuvent être constatés.

Une résolution de l'ONU est certes activement mise en œuvre pour la première fois. Mais qui va assurer le contrôle des territoires libérés ? Pour la population congolaise, ce fut un mouvement de fierté nationale. Mais est-ce suffisant pour re-légitimer le Président Kabila ?

Ce modèle onusien de force hybride (ONU-SADEC) peut-il faire école pour l'avenir ?

Au niveau régional, l'affaire du M23 divise l'EAC. Le bloc Rwanda, Kenya, Ouganda s'oppose clairement avec celui de la RDC, RSA, Tanzanie.

Il existe toutefois des questions sans réponse :

- La tactique utilisée est-elle adaptée aux autres groupes armés pratiquant la guérilla ? Notamment les FDLR ;
- Les solutions militaires doivent être complétées par un gros travail diplomatique et politique. Pour l'instant, cela ne semble pas être le cas ;
- L'intégration des restes du M23 dans le FARDC est-elle possible ? Une proposition est faite en ce sens par des représentants locaux. Mais l'opinion congolaise y est défavorable.

Pour la suite du traitement des groupes armés deux sujets font encore défaut : un programme DDR revivifié et adapté ; la question de la justice et de l'impunité pour les anciens chefs des groupes armés dans le cas de crimes de masse.

3.3.2 – Frederick GOLOOBA-MUTEBI – An Answer to the Post-M23 Situation

En réponse à l'intervention précédente, le conférencier qui s'exprime en anglais, met en avant une autre interprétation des événements.

Le M23 n'est pas nécessairement défait. Il a battu en retraite, sans avoir réellement livré bataille. 728 membres du groupe, parmi les mieux entraînés, se sont réfugiés en Ouganda. Le Président Museveni les laisse en liberté, conseillant même au M23 d'abandonner les armes et de poursuivre le combat par des formes politiques.

Il ne faut pas oublier que les causes de la rébellion du M23 n'ont pas cessé. Il n'y a donc pas de raison de penser que leur opposition va cesser. En cas de ralliement, comment le Gouvernement de Kinshasa assurerait-il d'ailleurs la sécurité des anciens rebelles ?

Du côté du Rwanda, la préoccupation principale concerne l'avenir du FDLR, dont une partie des cadres est intégrée dans les FARDC. Le problème des groupes armés n'est donc pas réglé.

Enfin, il reste un nombre considérable de réfugiés dans la région, avec tous les risques de déstabilisation que cela comporte.

3.3.3 – André GUICHAOUA – La diplomatie des gorilles et les nouveaux prédateurs

Le titre de l'exposé fait référence, selon le conférencier, à un événement intervenu il y a quelques années pour repeupler la population de gorilles du Rwanda. Une telle réimplantation n'était pas concevable sans un apport de gorilles de RDC. Les deux États rivaux avaient donc négocié sur la redistribution des revenus du tourisme que cette réintroduction allait créer.

L'intervenant souligne que le consensus régional sur une solution militaire contre le M23 était préparé depuis quelques mois. Les États-Unis ont accompagné la construction de l'option militaire et de la FIB. C'est une initiative d'ouverture faite à l'Angola par la ministre rwandaise des Affaires étrangères qui aurait précipité le ralliement de Kinshasa,

du Burundi et de la Tanzanie ; États entretenant des relations tendues avec Kigali. Cette aventure militaire a permis de faire entrer sur la scène régionale de nouveaux acteurs en provenance de la SADEC (RSA, Tanzanie).

En fait, des intérêts miniers croisés semblent avoir facilité les rapprochements de point de vue. Parmi les nouveaux arrivants dans la région, les grands groupes miniers sud-africains ont appuyé l'intervention militaire, probablement contre certains avantages concédés par Kinshasa.

Un dernier moyen de pression a probablement été utile aux Américains. Les archives du tribunal pénal pour le Rwanda devaient être rapatriées à Kigali. En fait, les États-Unis ont financé un programme de maintien de ces archives en Tanzanie. Quand on connaît la sensibilité de la question de la justice dans la région, liée aux impunités respectives des anciens chefs de guerre, il y a probablement de quoi exercer quelques pressions.

3.3.4 – Comass BAHALI – Assessment of existing international mechanisms and intervention for peace in the AGL – Focus on the South and North Kivu

L'intervenant s'exprime en anglais. Il rappelle tout d'abord que les pays de la région sont marqués par la guerre et des gouvernements de type militaire. D'autre part, les indicateurs de pauvreté y sont alarmants. Les conditions sont donc favorables aux conflits. L'architecture de sécurité y est pourtant bien présente avec les différentes organisations régionales (CEPGL, SADEC, EAC, etc.).

Il s'interroge ensuite sur les initiatives de paix dans les Grands Lacs et souligne le rôle important joué par la Tanzanie pour aider au retour de la paix au Burundi (Accords d'Arusha). C'est différent dans la tentative de médiation de ce même pays au profit de la RDC. Il est évident que la question de la citoyenneté reste largement non résolue dans toute la région.

L'intervenant souligne en conclusion que les États voisins devraient s'entendre sur les problèmes de la région, au lieu de se reposer sur l'extérieur. Il appelle de ses vœux une meilleure architecture de développement, adoptant des standards de bons comportements pour les États souhaitant devenir ou rester membres.

3.3.5 – Gérard GEROLD – RDC : l'échec des pouvoirs provinciaux

De retour d'un voyage d'étude en RDC, le conférencier livre un tableau assez pessimiste de l'avenir des pouvoirs provinciaux.

Les assemblées et gouverneurs provinciaux élus dans les 11 provinces de RDC montrent un essoufflement de la politique de décentralisation. Tout le monde s'accordait sur une RDC décentralisée. La Constitution l'intégrait et en verrouillait la pérennité. Ce devait être un outil de démocratisation locale et de développement de bonne gouvernance. Notamment pour redonner la parole à la base.

Le bilan est désastreux. Le ministère de l'Intérieur lui-même le reconnaît. Les assemblées ne se réunissent presque jamais et leurs décrets sont assez rares, à l'exception de la région du Katanga.

La raison première est une obstruction systématique du pouvoir central. La Constitution elle-même n'est pas appliquée, surtout dans le domaine financier et des transferts de

compétences vers les provinces. Les gouverneurs sont nommés et manipulés par le Gouvernement central.

En conséquence, les institutions ne sont pas légitimes. Les durées des mandats ne sont pas respectées. Ils sont étendus à tous les niveaux, sans recourir aux formalités électorales prévues par les textes. Cette extension irrégulière des mandats des uns et des autres pourrait bien ensuite servir de prétexte à une extension du mandat présidentiel lui-même.

3.3.6 – Jérémy REVILLON – La Communauté économique des pays des Grands Lacs

L'intervenant présente un bilan de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL).

Organisation rassemblant la RDC, le Rwanda et le Burundi en 1976, la CEPGL vise l'établissement d'une libre circulation des personnes et des biens. Son sort est évidemment lié aux crises successives dans la région qui mettent fin aux accords. La fin du régime Mobutu et les guerres de la RDC y mettent un terme.

En 2007, la Belgique relance la CEPGL, active en juillet de la même année. La RDC en assure 50 % des frais de fonctionnement. En juin 2009, la relance de la circulation des personnes intra CEPGL est activée, suivie en 2010 par celle des échanges économiques.

En 2011, cinq programmes sont lancés, notamment, éducation, recherche, investissement... Des extensions parlementaires et des entrepreneurs privés s'y agrègent.

Les questions sécuritaires sont aussi évoquées (projet d'action de sécurité mutuelle).

Toutefois, avec la rébellion du M23 en 2012, le financement de la Banque de développement qui devait assurer le soutien aux programmes économiques se tarit. Une fois de plus, l'organisation est paralysée.

3.3.7 – Questions et réponses

Les questions suivantes ont ensuite été posées par la salle :

Ouganda : le M23 ne va-t-il pas déstabiliser l'ouest du pays avec des sanctuaires ?

Clairement non. Le mouvement n'est plus en mesure de constituer une menace. L'Ouganda maîtrise la situation sur son territoire.

Le M23, avant même l'attaque conjointe des FARDC et de la MONUSCO-FIB, s'était divisé, rendant infructueuses trois tentatives en direction de Goma. Lors des opérations de l'été, le soutien aérien de la RSA ne lui laissait aucune chance.

Il reste à régler la question du FDLR, guérilla mieux aguerrie. Mais les intervenants soulignent que le rapport de force militaire est défavorable depuis des années aux groupes armés irréguliers. C'est la volonté de le faire jouer qui a fait défaut. Une fois celle-ci assurée, les groupes ne pèsent pas lourd.

La société civile peut-elle jouer un rôle en RDC ?

Pour Gérard Gerold, la société civile n'existe pas réellement et n'est pas cohérente. L'Église catholique s'oppose à toute modification de la Constitution ce qui pose un problème au Président Kabila. Mais comme l'opposition politique n'est pas suffisamment coordonnée. Vital Kamerhe, seul homme politique d'influence, reste en embuscade.

La justice est une question tendancielle dans la région : comment régler la question ?

Pour le moment, la justice n'est pas prise en compte dans les accords politiques.

Le rôle des chefs traditionnels, souligné par Kabila, de la CENI de l'abbé Malu Malu et de la STAREC peut-il changer quelque chose en RDC ?

Pour Gérard Gerold, l'activation des chefferies traditionnelles est une manipulation de Kabila pour remplacer un mode de scrutin direct par un corps électoral sous contrôle. Les chefs traditionnels jouent un rôle très ambigu. La plupart ne disposent d'aucune représentativité populaire.

La Commission électorale nationale indépendante (CENI), dirigée par l'abbé Apollinaire Malu Malu, devient en fait une assemblée de conseillers politiques de Kabila pour les manœuvres électorales.

Quant au programme de stabilisation et de reconstruction des zones sorties des conflits à l'est de la RDC (STAREC), mis en place par Kabila, il sert de caisse noire pour les Kivus.

Quelle est la position du Rwanda sur le M23 ?

Frédéric Golooba précise que le Rwanda n'a montré aucune réaction sur la défaite du M23.

D'autres questions posées n'ont pu recueillir de réponse, faute de temps.

Le modérateur remercie les invités et participants pour la richesse des débats et clôt les travaux du séminaire 2013 de l'observatoire de l'Afrique des Grands Lacs.

